

Léopold Sédar Senghor et le français africanisé

Adou BOUATENIN¹

Introduction

Les Africains savent bien que la langue française est incapable de traduire réellement ce qu'ils ressentent et de dire leur identité. Pour s'y trouver à l'aise, il leur fallait introduire des mots, des expressions, une syntaxe et un rythme nouveau à la langue française², voire « déconstruire le français pour le reconstruire sous une forme africaine »³ car « [...] l'emploi d'un africanisme peut (...) être conçu comme un signe identitaire lorsque l'auteur entreprend de "négrifier" le français »⁴. Ce grand besoin de renouveler la langue française s'est investi avec une attention particulière accordée à l'écriture, à ses transformations linguistiques « pour aboutir à ce que J. C Blachère appelle "négrilure" et qui n'est autre que le "français négrifié" »⁵, parce que le français se révèle inapte à formuler de manière adéquate le contenu de leur pensée, ils la jugent donc en porte-à-faux par rapport à la réalité perçue ou conçue. En effet,

« La langue d'un peuple, c'est ce peuple lui-même, sa réalité, ce qu'il a de plus intime, de plus spécifique, ce qui le différencie précisément de tout autre peuple, sa pensée. »⁶

¹ Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

² Claude Caitucoli « L'écrivain africain francophone, agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma », *Glottopol*, n°3, janvier 2004, p. 6.

³ Lilyan Kesteloot, « Négritude et créolité », dans Ghristain Albert (dir.), *Francophonie et identité culturelles*, Paris, Karthala, 1999, p. 42

⁴ Michel Beniamino, « Langue, Littérature, Francgraphie », *Repère DoRif*, 2, Voix/voies, 2012.

⁵ Lilyan Kesteloot, « Négritude et créolité », *op. cit.*, p. 39.

⁶ Société Africaine de Culture, « Le critique africain et son peuple comme producteur de civilisation », Colloque de Yaoundé, Paris, Présence Africaine, 1977, p.449.

Or, il se trouve que les Africains ont du mal à se définir une langue pouvant exprimer leur réalité. En plus, ils ne veulent plus subir la langue française mais la recréer pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser, comme le souligne Jean-Pierre Makouta-Mboukou :

« Il ne faut pas que les Négro-africains subissent simplement une langue qui leur est totalement étrangère, il faut qu'ils ne soient plus de simples et mauvais consommateurs de la langue française, mais qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser. »⁷

Prisonnier de ce dilemme, Léopold Sédar Senghor opte pour la défense de l'harmonieux bilinguisme africano-français qu'il fut un des plus fervents à prôner, car pour lui, « s'approprier la langue française, c'est y introduire des termes nouveaux, [...] des rythmes nouveaux, des images jamais vues, de nouvelles manières de penser et de sentir. »⁸ Il s'agit pour lui de proclamer à travers la langue française sa culture et ses traditions africaines⁹. Mieux, il s'agit d'intégrer ses valeurs, ses mots, sa manière d'être dans la langue française¹⁰. Il a été donc l'un des auteurs africains à avoir l'intuition d'introduire des mots de son terroir dans la langue française. L'introduction des mots de chez lui dans ses poèmes est donc un choix délibéré et une manifestation de son engagement pour la langue française et les langues africaines, choix qui lui a permis d'élaborer le projet de la Francophonie. Dans tous les cas, qu'on le souhaite ou qu'on le déplore, un nouveau français est en gestation, dont les prémices ont été décelées dans la poésie senghorienne. En effet, « [...] ce fut dans l'écriture poétique qu'il y eut les premiers soubresauts, les premières licences, l'introduction des vocables indigènes »¹¹, particulièrement dans les sept recueils de poèmes de Léopold Sédar Senghor où les particularités lexicales¹² sont présentes :

⁷ Jean-Pierre Makouta-Mboukou, *Le français en Afrique noire*, Paris, Bordas, 1973.

⁸ Paul Dumont, « Francophonie, francophonies », *Langue française*, 85, 1990, p. 41.

⁹ *Idem*, p. 41

¹⁰ René Gnaléga, « Senghor et la Francophonie », *Senghor et la Civilisation de l'Universel*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 122.

¹¹ Liliyan Kesteloot, « Négritude et créolité », *op. cit.*, p. 40

¹² « Ces apports sont de type lexical, comme on en trouve beaucoup dans ses poèmes, mais aussi de type formel, stylistique [...] », nous dit Liano Petroni, «

« Senghor a publié sept recueils de poèmes : [...] Les particularités lexicales sont présentes dès ses premières publications. Celles qui datent d'avant les indépendances, et surtout de la période de lutte du mouvement de la Négritude sont plus fécondes en la matière. [...] Certaines lexies reviennent souvent dans différents recueils. Elles expriment des réalités locales inconnues des Français, et donc absentes de leur langue.»¹³

On ne peut lire les poèmes de Léopold Sédar Senghor sans être frappé par la particularité du lexique négro-africain qui cohabite parfaitement avec le lexique français. Il ne s'agit pas pour nous d'étudier le lexique senghorien, car beaucoup d'études ont été faites sur la question – nous pouvons citer entre autres les études d'Adopo Achi Aimé¹⁴, de Mbaye Alioune¹⁵, de Moussa Fall¹⁶.

Écrire dans une langue qui n'est pas la sienne, c'est accepter de se soumettre aux exigences syntaxiques et stylistiques de cette langue, et voici que Senghor rompt avec ces exigences, puisqu'elles ne parviennent pas à rendre pleinement l'expressivité africaine. Il utilise la langue française et la met au service de ses idées et de la sémantique de sa langue maternelle en y faisant glisser des expressions et des mots africains. Cette cohabitation permet de réaliser un dialogue qui n'existait pas véritablement et sincèrement à l'époque coloniale¹⁷, voire après les indépendances des pays africains. Senghor nous donne les raisons de son choix du français africanisé :

Senghor, sensuel et plurivalent poète civil : identité, émotion universalité », disponible sur <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page-imprimer->.

¹³ Alioune Mbaye, « Des particularités lexicales dans la poésie de Senghor », *Sudlangue*, 1, 2002, CLAD/UCAD, Disponible sur <http://www.refer.sn/sudlangue>.

¹⁴ Aimé Adopo Achi, « Le lexique dans l'œuvre poétique de Senghor : Ancrage culturel et ouverture sur le monde », disponible sur <http://www.ltml.ci/file/article/ADOPO%20Achi.pdf>

¹⁵ Alioune Mbaye, *op. cit.*

¹⁶ Moussa Fall, « Les créations verbales de Léopold Sédar Senghor dans Chants d'ombre, Éthiopiennes et Élégies majeures », *Éthiopiennes*, 72, 1^{er} semestre 2004.

¹⁷ Aimé Adopo Achi, *op. cit.*

« J'ajouterai que j'écris d'abord pour mon peuple. Et celui-ci sait qu'une korâ n'est pas une harpe non plus qu'un balafong un piano. Au reste, c'est en touchant les Africains de langue française que nous toucherons mieux les Français et, par-delà mers et frontières, les autres hommes »¹⁸.

Notre objectif est de montrer les raisons du choix du français africanisé par Senghor, et d'analyser la manière dont ce français participe au concept de Francophonie.

1. Les raisons du choix du français africanisé

Le français africanisé est une manifestation culturelle cruciale chez Léopold Sédar Senghor. Il se sent incomplet ; pour être totalement complet, il lui manquait quelque chose : sa langue maternelle (sa culture africaine). Il décide alors d'apprendre sa langue maternelle en lui donnant un souffle nouveau. En effet, l'éducation donnée aux enfants africains sous la colonisation ne permettait pas à ces derniers d'apprendre à écrire dans leur langue maternelle ou la parler. Il est l'une des victimes de ce système éducatif colonial. Conscient de son état de déraciné et de déraciné, il revient en Afrique, à ses vieux baobabs, aux sources, comme les lamantins vont boire à la source, comme le retour de l'enfant prodigue, pour apprendre la langue de sa mère et la culture africaine. Ce retour est rempli d'amertumes. En effet, il se rend compte qu'il est totalement déraciné. Il ne maîtrise pas la langue maternelle. Il ne sait même pas un seul mot. Ce qu'il sait, c'est ce gazouillis précieux de mots étrangers :

Si je pouvais parler Mère ! Mais tu n'entendrais qu'un gazouillis précieux et tu n'entendrais pas.¹⁹

Il ne trouve la langue maternelle ni douce ni mélodieuse ni poétique ni charme, car « chez nous, les mots sont naturellement nimbés d'un halo

¹⁸ Léopold Sédar Senghor, « Lexique », *Poèmes*, Paris, Seuil, 1973, p. 249.

¹⁹ Léopold Sédar Senghor, « Ndessé », *Hosties noires*, dans *Œuvre poétique*, Paris, Seuil, 1990, p. 81.

de sève et de sang »²⁰. Cela n'est pas une raison valable et dissuasive pour lui de renoncer à sa détermination d'apprendre la langue maternelle :

Mère, parle-moi-- : Ma langue glisse sur nos mots sonores
et durs
Tu les sais faire doux et moelleux comme à ton fils chéri
autrefois²¹.

ou

Que les vieux mots sérères de bouche en bouche passent
comme une pipe amicale

[...]

Toi, sers-nous tes bons mots, énormes comme le nombril
de l'Afrique prodigieuse

[...]

Tes mots si naïvement assemblés ; et les doctes en rien, et
ils me restituent le surréel
Et le lait m'en rejaillit au visage.²²

Ayant appris la langue maternelle, il décide de lui insuffler un souffle nouveau et de la revaloriser :

Fais de moi ton Maître de langue ; mais non, nomme-moi
son ambassadeur.²³

Car il n'est pas question de renier les langues africaines, mais de les rendre ou de les faire douces et moelleuses afin qu'elles puissent être parlées dans les hautes assemblées :

Et les discours exacts rythmés dans les hautes assembléescirculaires ; et ce fut parmi les guelwârs de la parole.

²⁰ Léopold Sédar Senghor, « Comme les lamantins vont boire à la source », Postface, « Éthiopiennes », dans *Poèmes, op.cit.*, p. 165

²¹ *Idem*, p. 81

²² Léopold Sédar Senghor, « Lettre à un prisonnier », *Hosties noires, Ibidem*, p. 84.

²³ Léopold Sédar Senghor, « Le retour de l'enfant prodigue », *Chants d'ombre, lb.*, p. 51.

Je leur ai imprimé le rythme, je les ai nourris de la moelle du Maître-de-sciences-et-de-langue.²⁴

Il est également question de montrer que toutes les variétés de langue sont dignes de la même attention, sans aucune discrimination, qu'elles soient acceptées ou non par la norme. Les langues se fraternisent ou se dialoguent :

Ta main et ma main qui s'attarde ; et nos pensées se cher-
chèrent dans la mi-nuit de nos deux langues sœurs.²⁵

Étant donc l'ambassadeur de sa langue maternelle et maître-de-langue, il peut éveiller son peuple aux futurs flamboyants en lui créant des images rythmées de la parole.

Moi le Maître-de-langue, j'ai en exécration ; ce sang chaud
monotone et ce pullulement fétide

[...]

Ma tâche est d'éveiller mon peuple aux futurs flamboyants

Ma joie de créer des images pour le nourrir, ô lumières
rythmées de la parole !²⁶

Il voulait faire renaître les idiotismes, les rendre pleinement vivants à travers la richesse des expressions de son royaume d'enfance et contribuer à sa manière à l'enrichissement du français. Autrement dit, il voulait apporter aux lettres françaises sa touche africaine. En s'exprimant en français, il voulait sentir nègre²⁷, car, selon lui, « ce furent, d'abord, des apports européens – méditerranéens, germaniques et slaves –, puis des apports asiatiques – arabes, iraniens et indiens, chinois et japonais –,

²⁴ Léopold Sédar Senghor, « Messages », *Éthiopiennes*, lb., p. 107.

²⁵ Léopold Sédar Senghor, « Méditerranée », *Hosties noires*, lb., p. 62.

²⁶ Léopold Sédar Senghor, « Élégie des alizés », *Élégies majeures*, lb., pp. 262-265.

²⁷ Saïda Belouali, « Senghor : habiter l'interparole », *Semen* [en ligne], 18 | 2004, mise en ligne le 29 avril 2007, consulté le 10 avril 2016, Disponible URL : <http://semen.revues.org/2243>.

maintenant, des apports négro-africains »²⁸. Si on comprend bien, après les mots empruntés à l'arabe, à l'anglais, au persan²⁹, c'est au tour de l'Afrique d'apporter ses mots à la langue française. Cela peut être la réponse à la question que se pose Gloria Saravaya : « N'est-ce pas dans les langues négro-africaines que Senghor puise la manière de dire sa différence dans les mots de la langue française ? »³⁰ En fait,

« [...] pour Senghor [...] la langue et la culture françaises doivent aider à développer les langues et les cultures africaines qui viendront, en retour, enrichir la langue et la culture françaises pour faire du français " la langue de la culture de la Civilisation de l'Universel" »³¹.

Or, chez Senghor, la Civilisation de l'Universel n'est rien d'autre que la Francophonie. Il voulait que la langue française enrichie par les langues africaines soit la langue de la Francophonie. C'est dans cette même optique qu'Emmanuel Macron dira

« Je veux une francophonie forte, rayonnante, qui illumine, qui conquiert parce que ce sera la vôtre, portez-la avec fierté cette francophonie, défendez-la, mettez-y vos mots, mettez-y vos expériences, transformez-la, changez-la à votre tour ! [...] C'était un travail important mais avant ce français classique de l'Académie il y avait un français irrigué de tant et tant de patois et de langues vernaculaires, lisez le français de Rabelais, vous vous rendrez compte ! Mais le français d'Afrique, des Caraïbes, de Pacifique, ce français au pluriel que vous avez fait vivre, c'est celui-là que je veux voir rayonner, portez-le avec fierté [...] »³²

²⁸ Léopold Sédar Senghor, « Lettre à trois poètes de l'Hexagone », *op. cit.*

²⁹ Jean Foucault, « Parler le francophonais », *Après Demain, op. cit.*, p.22.

³⁰ Gloria Saravaya, *Langue et poésie chez Senghor*, L'Harmattan, Paris, p.9.

³¹ Sophie Croiset et Anne-Rosine Delbart, « Marginalité, identité et diversité des "littératures francophones" : présentation du dossier », *Le langage et l'homme*, vol. XXXXVI, n°1, juin 2011, p. 3.

³² « Le discours d'Emmanuel macron à Ouagadougou », 28 novembre 2017 à 20h27 — Mis à jour le 28 novembre 2017 à 20h37. Disponible sur <http://www.jeuneafrique.com/497596/politique/document-le-discours-demmanuel-macron-a-ouagadougou>.

Ce français pluriel n'est que le français africanisé chez Senghor. Les raisons de ce choix peuvent être résumées en cinq points :

- a) Le fait d'être déraciné linguistiquement : il parle mieux le français que sa langue maternelle ;
- b) L'apprentissage des langues africaines : c'est donc une nécessité d'apprendre les langues africaines pour préserver son identité culturelle ;
- c) La valorisation des langues africaines : les langues africaines doivent être parlées comme le français et l'anglais ;
- d) L'enrichissement de la langue française : c'est le tour de l'Afrique, selon Senghor, d'enrichir la langue française avec ses mots, et d'africaniser la phrase française sans altérer sa syntaxe et sa logique ;
- e) Faire du français africanisé la langue de la Civilisation de l'Universel, c'est-à-dire de la Francophonie.

Avec Senghor, il s'agit en Francophonie de la langue française avec des mots de chacun qui sera la langue de tous³³. Le français africanisé se manifeste comme un refus de la norme parisienne.

2. Le refus de la norme parisienne

Le français africanisé peut être considéré comme un refus de la norme parisienne et une revendication identitaire. En effet, le refus de la norme parisienne s'explique par le fait que Senghor a choisi la voie de la poésie pour s'exprimer. Quant à la revendication identitaire, elle s'élucide par le fait que Senghor a choisi de sentir nègre en s'exprimant en français. Pour cela, il lui fallait un mode d'expression pour se faire entendre et faire comprendre se sentir nègre en français. Ce mode d'expression trouvé par Senghor est celui de métisser la langue française, de la bousculer, de la déranger sans la dénaturer³⁴, car le français, « cette langue étrangère ne parvient pas à rendre pleinement l'expressivité africaine »³⁵ :

³³ Nous faisons référence à l'ouvrage, *Le français : des mots de chacun, une langue pour tous : des français parlés à la langue des poètes*, édité sous la direction de Françoise Argod-Dutard, Rennes, PUR, 2007.

³⁴ Léopold Sédar Senghor, « Lettre à trois poètes de l'Hexagone », *op. cit.*, p.372.

³⁵ Fétigué Coulibaly, « La négrogrification du français dans les nouvelles dramaturges négro-africaines : l'exemple de la tignasse », *Synergie*, Royaume-Uni et Irlande, n°6, 2013, p. 114.

« La manifestation de sa liberté linguistique, qui est aussi une expression identitaire négro-africaine, contribue à l'épanouissement, l'évolution et l'enrichissement de la langue française. Ainsi, écrire en français sans être Français ne fait aucunement perdre son identité mais plutôt la renforcer davantage »³⁶.

Le français africanisé est une sorte de français métissé chez Léopold Sédar Senghor. Et ce nouveau français tire sa substance (lexicale, grammaticale, syntaxique) tant du français que des langues africaines. Il utilise la langue française et y glisse des expressions et des mots africains sur le même axe/plan syntagmatique et sémantique.

3. Les procédés utilisés par Senghor

Dans la production poétique de Senghor, l'on a relevé, selon Alioune Mbaye, 59africanismes, parmi lesquels 31 emprunts aux langues africaines, autres que le sérère ou le wolof³⁷. Nous ne voulons pas alourdir notre texte par l'étude de tous les africanismes de la poésie de Senghor. Néanmoins, nous tenterons d'étudier les procédés utilisés par Senghor pour mettre en évidence le français africanisé dans sa production poétique. En effet, le lexique de Senghor nous révèle qu'il ressentait un besoin de créer de nouveaux vocables (mots) pour exprimer les réalités nouvelles inconnues dans le français. Pour cela, il lui fallait puiser certains vocables de chez lui et d'ailleurs pour enrichir son lexique :

« [...] nous avons même créé des mots comme « gouvernance » qui reprend un vieux mot français du XIII^e siècle ; nous avons créé des mots nouveaux comme « primature » avec son adjectif « primatorial », etc... Il y a également un apport de nouveaux mots à partir du vocabulaire africain : par exemple, le « tama », la « kora », le « koriste » etc. Et j'ai même inventé, parmi d'autres, le mot « lamarque » pour traduire le « maître de terre »...

³⁶ Idem.

³⁷ Alioune Mbaye, *op. cit.*

Tout ceci constitue un enrichissement de la langue [française], grâce à notre pouvoir de création, à notre pouvoir d'imagination »³⁸.

Mieux,

« À l'intérieur des limites ainsi tracées, notre liberté doit être réelle, car nos besoins réels de forger, quand la nécessité s'en fait sentir, des mots nouveaux, voire des expressions nouvelles, pour exprimer des faits et des réalités nouvelles. C'est ainsi au Sénégal, nous avons, pour les besoins de notre administration, créé des mots comme primature, primatorial, gouvernance, suivi, et qu'à côté des harpistes, guitaristes et pianistes de France, nous avons nos koristes, khalamistes et balafongistes. »³⁹

Il a donc emprunté

- Au wolof (langue dominante du Sénégal) : *ndeundeus, tamas, sakars, ndéïssane, taga, woï, tann, toubab, ndéïssane, ndéïssane,...*
- Au sérère (langue maternelle du poète) : *tokor, nanio, paragnessés,...*
- Au mandingue : *tata, dyali, kora, balafong,...*
- Au malinké : *guelwâr, dyoung-dyoung,...*
- Au poular : *kôba, poulo,...*
- Au peulh : *mâbo, sorong, pulel bokku soko baraani, lélé, Mbarodi,...*
- Au baoulé (à l'agni) : *ébou-é,...*
- À l'arabe : *tabala, talbé, Almamy, couscous, chéchias, Simoun,...*
- Au portugais : *secco, signare, saudades,...*
- À l'allemand : *Die Schwarze schande,...*
- À l'anglais : *Black is beautiful, Steal away, steal away to Jesus,...*
- Au malaise : *gong,...*
- Au zoulou : *Bayété, Baba, Zoulou,...*
- Au congolais : *poto-poto,...*
- Au latin : *Verdun, tantum, ergo, lætare, Ave Maria, Sicut et nos dimittimus debitoribus nostri, cyclamen, Halcyon senegalensis, Tramiæ basilares, ...*

³⁸ Léopold Sédar Senghor, « Poète et francophone », *La Littérature sénégalaise*, Notre Librairie, n°81, octobre-décembre 1985, p.103 (Propos de Senghor recueillis par Serges Bourjea).

³⁹ Léopold Sédar Senghor, *Liberté 3*, Seuil, Paris, 1977, p. 549.

À ce stade, nous pouvons définir le français africanisé comme étant « cette langue enrichie de tant d'apports, de tant d'images, venus de toutes parts, qui a fait l'unité française, sans altérer sa diversité »⁴⁰, sa structure, sa logique et sa clarté. Autrement dit, la langue française se voit greffer de mots africains, « des souffles viennent d'ailleurs s'infléchir sur cette langue française »⁴¹. C'est aussi le fait de battre les valeurs africaines dans la langue française⁴². En plus de l'emprunt, Senghor procède à l'agglutination. Ce procédé consiste à former des mots nouveaux en leur adjoignant des éléments qui avaient une existence indépendante. C'est le fait de réunir des mots pour former des mots nouveaux⁴³. Voici quelques agglutinations faites par Senghor : *vallon-de-la Mort*, *toi plus-que-peste*, *Doué-d'un-large-dos*, *mon plus-que-frère*, *celui-qui-accompagne*, *la Maître-de-science*, *Bonne-et-belle*, *Maître-de-science-et-de-langue*, *Bombe-atomique-à-l'orgueil-de-l'Europe*, *le Diseur-des-choses-très-cachées*, *Isabelle-la-belle*, *Soukeina-de-soie-noir...* À cela, il faut ajouter aussi le procédé de l'hybridation qui s'appuie sur la dérivation et la composition pour former de nouveaux mots qui deviennent des créations lexicales personnelles du poète. L'hybridation consiste à ajouter des suffixes ou des préfixes français à une base (racine) d'une langue autre que le français. Avec ce procédé, nous avons *grand-Dyraf*, *Bour-sine*, *Viguelwâr*, *lamarque...* Le dernier procédé utilisé par Senghor est celui du calque. En effet, Léopold Sédar Senghor, à partir du schéma sémantique propre à la langue française, crée de nouveaux mots pour exprimer des réalités propres à l'Afrique qui ne peuvent être exprimées ni par les langues maternelles ni par le français. À cet effet, nous avons *diamantine*, *viguelwâr de Kolnodick*, *prétemps*, *agonistique*, *pullulance*, *hivernage...* Senghor utilise également des substantifs qu'il fait précéder de déterminants français. À titre d'exemple, nous pouvons citer *des tabalas*, *des dyoung-dyouns*, *des hautes koras*, *les Guélowsars*, *ce Mbogou couleur*

⁴⁰ Louis Martin-Chauffier, « La langue française » in *Civilisation contemporaine*, Paris, Hatier, 1976, p.137, Textes choisis, classés et présentés par M. A. Baudouy et R. Moussay (Louis Martin-Chauffier, *La patrie se fait tous les jours*, Paris, Éditions de Minuit, 1947).

⁴¹ Saïda Belouali, « Senghor : habiter l'interparole », *op. cit.*

⁴² Léopold Sédar Senghor, « Le français, langue de culture », *op. cit.*, p. 844

⁴³ Atsain François N'Cho, « Senghor : Quand la parole de tous les jours se fait poème », *Éthiopiennes*, 91, 2^{ème} semestre, 2013, p. 43-60.

de de désert... Il n'y a pas de verbes, de conjonctions, de prépositions ni d'adjectifs dans le langage senghorien, mais uniquement des substantifs et des interjections (*woï, ndeissane*). De ce fait, nous pouvons affirmer que Senghor, par ces procédés succinctement présentés, ne voulait en aucun cas oblitérer la structure syntaxique française, c'est-à-dire qu'il respecte la logique architecturale de la phrase française : sujet-verbe-complément (attribut).

Le français africanisé chez Senghor, quelle que soit la fantaisie faite, respecte l'ordonnance phrastique de la langue française. Il est celui qui apprivoise la syntaxe de la phrase française pour l'adapter à ses sentiments, à ses ressentiments et à ses désirs. Il est également celui qui rend pleinement l'expressivité africaine et française. Autrement dit, Senghor écrit en français tout en s'exprimant par le langage de ses frères africains. C'est ce qu'il semble vouloir nous dire lorsqu'il avoue :

« [...] quand je ne trouve pas dans le dictionnaire le mot qui convient, je l'emprunte au lexique français du Sénégal...ou je l'invente [...]. Mais [...] je tâche de l'ajuster [...] tout en respectant le génie du français qui est, par excellence, "langue de gentillesse et d'honnêteté" ».⁴⁴

Ce qui signifie que le français africanisé respecte la structure syntaxique du français standard ; cependant, le fait est que la langue française doit s'accommoder des arrangements linguistiques et lexicaux de « tous ceux qui l'enrichissent de leurs apports sur les cinq continents. »⁴⁵ Sans les apports des autres, le français n'existerait pas, nous dit Jean Foucault⁴⁶, et pour Senghor, c'est le tour de l'Afrique d'y contribuer.

Ayant dit que la Francophonie repose sur la langue française, Senghor revoit sa conception et réaffirme qu'il faut à cette langue des variantes régionales. Ce français avec des variantes régionales est une réalité dans l'espace francophone. Par le français africanisé, Senghor a voulu exprimer un état d'âme et une culture autres que ceux de la France,

⁴⁴ Léopold Sédar Senghor, « Poète et francophone », *La Littérature sénégalaise*, Notre Librairie, 81, octobre-décembre 1985, *op. cit.*, p. 100.

⁴⁵ Bernard Wallon, « Éditorial », in *Après Demain*, n° 480-481-482, Janvier-Février-Mars, 2006, p. 3.

⁴⁶ Jean Foucault, « Parler le francophonais », *Idem*, p. 22

qui sont des réalités culturelles spécifiques au contexte africain. C'est probablement dans la revue *Esprit* de 1962 que Senghor a non seulement défini la Francophonie mais également annoncé l'africanisation de la langue française : « Nos valeurs font battre, maintenant les livres que vous lisez, la langue que vous parlez : le français, Soleil qui brille hors de l'Hexagone. »⁴⁷ Bien avant cette annonce dans la revue, sa production poétique en témoignait, car elle fut le lieu où il théorisa le français africanisé en faisant enjamber la seule langue française par des langues africaines.

La stratégie adoptée par Senghor n'est pas de déconstruire le français pour le reconstruire sous une forme africaine mais de le faire submerger par les mots africains tout en gardant la structure du français. Cependant, il sait que ce submergement peut être un danger pour la langue française :

« Disons qu'il y a un danger d'enrichissement désordonné et c'est la raison pour laquelle il y a, n'est-ce pas, une Académie française et les « séances du jeudi ». (...) Du point de vue de la syntaxe, il faut combattre les modifications quand ces modifications ne s'harmonisent pas avec les caractères fondamentaux du français. Les négro-africains, par exemple, ont tendance à créer des expressions imagées : mais il faut garder le sens de l'économie et de la mesure du français »⁴⁸.

Lilyan Kesteloot a vu juste lorsqu'il dit que Senghor s'est montré prudent face aux transformations qui s'opèrent dans la langue française.

« Le travail du héraut noir est de s'attaquer à l'opresseur ; " de défranciser la langue, de la concasser " annonce Blachère ; de " subvertir le français " propose plus calmement Maryse Condé ; de " faire des bâtards à la langue française " répétera à l'envie Massa Magan Diabaté ; de " décrasser les mots, les brouiller, les prendre à rebrousse-poil " avait déjà écrit Senghor en 1952 mais [...] aujourd'hui l'académicien se montre plus prudent : " nous sommes pour une langue française, mais des variantes, plus exactement des enrichissements régionaux " ».⁴⁹

⁴⁷ Léopold Sédar Senghor, « Le français, langue de culture », *Esprit*, 1962, p. 844.

⁴⁸ Léopold Sédar Senghor, *Notre librairie*, n°81, *op. cit.*, p. 103.

⁴⁹ Lilyan Kesteloot, « Négritude et créolité », *op. cit.*

Nous comprenons dès lors qu'avec Senghor le concept de Francophonie ne concerne pas simplement le fait pour tel individu de parler français ou d'écrire en français, mais renvoie au fait de le maîtriser et de l'enrichir avec des variantes régionales. L'utilisation de la langue française avec les variantes régionales est le fondement même de la Francophonie. C'est pourquoi il a souhaité l'entrée d'un plus grand nombre de mots africains dans le dictionnaire français.

« Et je pense justement que mon rôle à l'Académie est de faire entrer dans le dictionnaire le plus grand nombre de mots possible des divers français de la francophonie : du français canadien, du français sénégalais, ivoirien, etc. »⁵⁰

Le français avec des variantes régionales donnera forcément un nouveau français. Ce nouveau français fait donc la force du français standard aujourd'hui, comme le souligne Alain Juppé :

« Ce qui fait aujourd'hui la force du français, je dirai même son génie propre, c'est qu'il est une langue partagée par des nations différentes dont chacune l'a enrichie de son histoire, de ses mots, de ses œuvres, de ses idées. »⁵¹

Et René Gnaléga de dire que

« [n]ous devons intégrer nos valeurs, nos mots, notre manière d'être dans la langue [française]. [...] Par conséquent, il n'est pas utile de condamner le nouchi, le français de Moussa et les autres créations qui participent du dynamisme de la langue [française]. »⁵²

Le français africanisé adopté par Senghor montre qu'il est attaché à la fois à la culture en général, à la culture africaine principalement, et à la culture française. N'est-ce pas ce constat qui fait dire Emmanuel Macron que la langue française « [...] est autant, voire davantage, africaine que française »⁵³ ?

⁵⁰ Léopold Sédar Senghor, *Notre librairie*, n°81, *op. cit.*, p. 103.

⁵¹ Alain Juppé, « Agir pour la francophonie », Beaudoin Louise et Paquin Stéphane (dir.), *Pourquoi la Francophonie*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, p. 166.

⁵² René Gnaléga, « Senghor et la Civilisation de l'Universel », *op. cit.*, p.122-123.

⁵³ « Le discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou », *op. cit.*

L'essentiel en Francophonie est la langue française enrichie par des langues régionales. Dans l'entendement de Senghor, le français africanisé a pour rôle d'enrichir le français sans l'altérer. Il est d'un intérêt capital d'accorder du crédit à ce nouveau français qui est issu de la cohabitation du français classique et des langues régionales. Ce français africanisé se parle et s'écrit dans l'espace francophone.

Conclusion

Le français africanisé reflète la diversité linguistique ou la double culture de ses locuteurs dans la mesure où cette langue se nourrit de l'apport et de l'influence des langues africaines en particulier et des autres langues en général auxquelles elle emprunte, calque les figures, les images, les expressions. Cette langue doit également respecter la syntaxe phrastique française. Léopold Sédar Senghor n'appauvrit pas le français standard, au contraire il l'enrichit et laisse entrevoir l'énorme potentialité de créativité de ses locuteurs. Ce sens créatif qui réinvente la langue française est bien la preuve que ses auteurs maîtrisent parfaitement le français standard. Une langue qui n'évolue pas meurt, le français africanisé assure donc la survie du français de France par cette capacité de créativité immense, riche, intense qu'il possède. Il faut également noter que le français africanisé est né du fait que le français standard n'est pas toujours adapté aux réalités de vie africaine. Le choix de Senghor est évident, il a choisi de parler en francophone, or ce parler francophone est une langue conforme à sa situation de métis culturel, imprégné de plusieurs cultures. Il a voulu ainsi proclamer délibérément sa culture et ses traditions africaines à travers la langue française. Il s'approprie la langue française en y introduisant des termes nouveaux, des images nouvelles, de nouvelles manières de penser et de sentir, du rythme africain, car la langue est à ceux qui la parlent en toute propriété, sans réserve ni hypothèque, et ils n'ont plus de compte à rendre de l'usage qu'ils en font à qui que ce soit. Le français africanisé est une manifestation de son engagement pour la langue française et pour les langues africaines, et l'une des raisons personnelles de l'élaboration du projet de la Francophonie. C'est une manière pour les Africains francophones de contribuer à la construction de la Civilisation de l'Universel prônée par Léopold Sédar Senghor, et d'apporter ainsi aux lettres françaises leurs touches africaines. Le français africanisé est la langue de la culture de la Civilisation de l'Universel, c'est-à-dire de la

Francophonie, car il constitue un apport important à la diversité linguistique et culturelle en Francophonie, et mérite que de plus en plus de spécialistes s'y intéressent, car ce n'est pas un simple phénomène de mode appelé à disparaître.

Bibliographie

- Achi, Aimé Adopo, « Le lexique dans l'œuvre poétique de Senghor : Ancrage culturel et ouverture sur le monde », [En ligne], Disponible sur <http://www.ltml.ci/file/article/ADOPO%20Achi.pdf>.
- Belouali, Saïda, « Senghor : habiter l'interparole », *Semen* [en ligne], 18 | 2004, mise en ligne le 29 avril 2007, consulté le 10 avril 2016, Disponible URL : <http://semen.revues.org/2243>.
- Benaïsa, Slimane *et al.*, « Coexistence du français et des langues nationales dans les pays francophones », *Le français : des mots de chacun, une langue pour tous : des français parlés à la langue des poètes*, [en ligne], Rennes, PUR, 2007, p. 195-226.
- Beniamino, Michel, « Langue, Littérature, Francographie », *Repère DoRif*, 2, Voix/voies, 2012.
- Bouatenin, Adou, *La poésie de la Francophonie*, Saarbrücken/ Allemagne, EUE, 2015.
- Caitucoli, Claude, « L'écrivain africain francophone, agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma », *Glottopol*, 3, janvier 2004, p. 6-10.
- Coulibaly, Féligué, « La négrofication du français dans les nouvelles dramaturges négro-africaines : l'exemple de la tignasse », *Synergie*, Royaume-Uni et Irlande, 6, 2013, p. 113-124.
- Croiset, Sophie, et Delbart, Anne-Rosine, « Marginalité, identité et diversité des "littératures francophones" : présentation du dossier », *Le langage et l'homme*, vol. XXXXVI, n°1, juin 2011, p. 1-8.
- « Le discours d'Emmanuel macron à Ouagadougou », 28 novembre 2017 à 20h27 — Mis à jour le 28 novembre 2017 à 20h37. Disponible sur <http://www.jeuneafrique.com/497596/politique/document-le-discours-demmanuel-macron-a-ougadougou>
- Dumont, Paul : « Francophonie, francophonies », *Langue française*, 85, 1990, p. 35-47.

- Fall, Moussa : « Les créations verbales de Léopold Sédar Senghor dans Chants d'ombre, Éthiopiennes et Élégiques majeures », *Éthiopiennes*, 72, 1^{er} semestre 2004.
- Foucault, Jean : « Parler le francophonais », dans *Après Demain*, n° 480-481-482, Janvier-Février-Mars, 2006, p. 20-22.
- Gnaléga, René : « Senghor et la Francophonie », *Senghor et la Civilisation de l'Universel*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Haddah, Katia : « Désespérante francophonie », dans Beaudoin Louise et Paquin Stéphane (dir.), *Pourquoi la Francophonie ?*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, p. 183-190.
- Juppé, Alain : « Agir pour la francophonie », dans Beaudoin Louise et Paquin Stéphane (dir.), *Pourquoi la Francophonie ?*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, p. 165-171.
- Kesteloot, Lilyan : « Négritude et créolité », dans Ghristain Albert (dir.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Karthala, 1999, p. 42.
- Makouta-Mboukou, Jean-Pierre, *Le français en Afrique noire*, Paris, Bordas, 1973.
- Mbaye, Alioune, « Des particularités lexicales dans la poésie de Senghor », *Sudlangues*, n°1, 2002, CLAD/UCAD, Disponible sur <http://www.refer.sn/sudlangue>.
- N'cho, Atsain François, « Senghor : Quand la parole de tous les jours se fait poème », *Éthiopiennes*, 91, 2^{ème} semestre, 2013, p. 43-60
- Petroni, Liano, « Senghor, sensuel et plurivalent poète civil : identité, émotion universalité », [En ligne], Disponible sur <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page-imprimer>
- Saravaya, Gloria, *Langue et poésie chez Senghor*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- Senghor, Léopold Sédar, *Poèmes*, Paris, Seuil, 1973.
- Senghor, Léopold Sédar, *Œuvre poétique*, Paris, Seuil, 1990.
- Senghor, Léopold Sédar, « Poète et francophone », *La Littérature sénégalaise*, Notre Librairie, n°81, octobre-décembre 1985, p. 99-108 (Propos de Senghor recueillis par Serges Bourjea).
- Senghor, Léopold Sédar, *Liberté 3*, Seuil, Paris, 1977.
- Senghor, Léopold Sédar, « Le français, langue de culture », *Esprit*, 1962.
- Wallon, Bernard, « Éditorial », dans *Après Demain*, n° 480-481-482, Janvier-Février-Mars, 2006, p. 3.